

**MFCA**

**Elastopôle : une nouvelle action collective**

# MÉTHODE DE COMPTABILITÉ DES FLUX DES MATIÈRES

RÉDUIRE SIMULTANÉMENT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET LES COÛTS  
AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ GRÂCE À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Lancement prévu en avril 2017

Contact ELASTOPÔLE

Sandra Duquesne - Chargée de projets

Tél: 02 28 44 36 65 Mob: 06 88 13 00 78

[nantes@elastopole.com](mailto:nantes@elastopole.com)

### Objectif

Elastopôle lance une nouvelle action collective, réservée à une douzaine d'entreprises souhaitant bénéficier d'un accompagnement par un cabinet expert pour réduire leur production de **déchets et identifier les sources d'économie** (optimisation du recyclage, recherche de solutions pour consommer moins de matières premières, optimisation des process, économie de fonctionnalité...).

### Livrable

Livrable : Diagnostic comprenant l'état des lieux, le plan d'actions proposé, et le chiffrage des gains obtenus au terme du plan d'actions.

### Coût

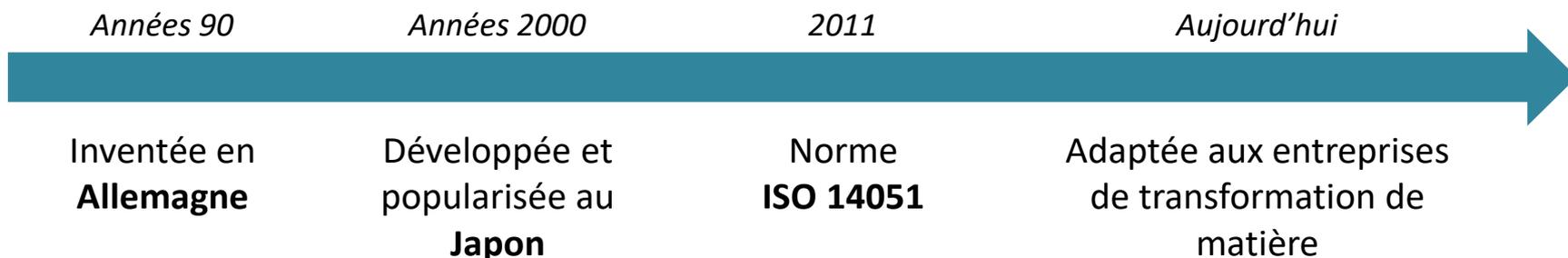
50% du coût de l'accompagnement sera pris en charge par l'ADEME.

# MFCA

*Material Flow Cost Accounting*



## « Comptabilité des Flux de Matières »

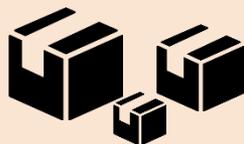


# MFCA

## Présentation de la méthode

### Les objectifs

Réduction des entrées matières et des coûts matières



Réduire les coûts de fabrication



MFCA

Réduction des Déchets



Réduire l'impact environnemental

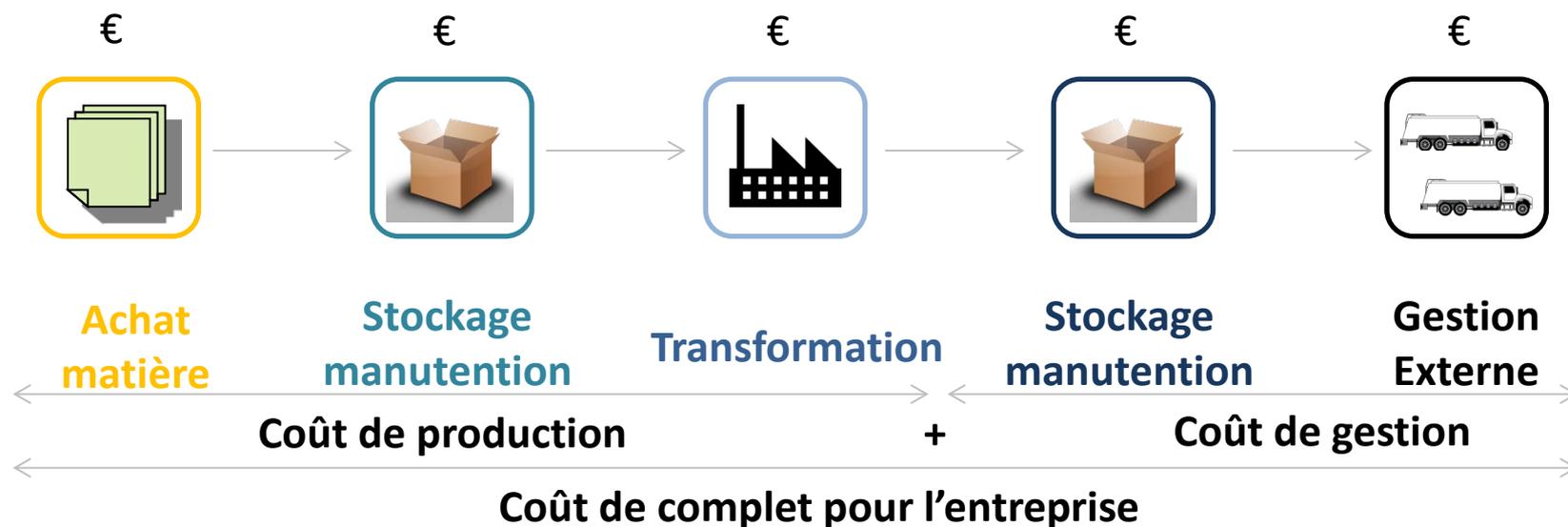


# MFCA

## Présentation de la méthode

### *Le coût complet des déchets*

Cette méthode prend en compte les coûts des pertes matières (matières achetées mais non intégrées dans le produit final) et le coût de leur transformation au sein de l'entreprise (énergie, main-d'œuvre).



# MFCA

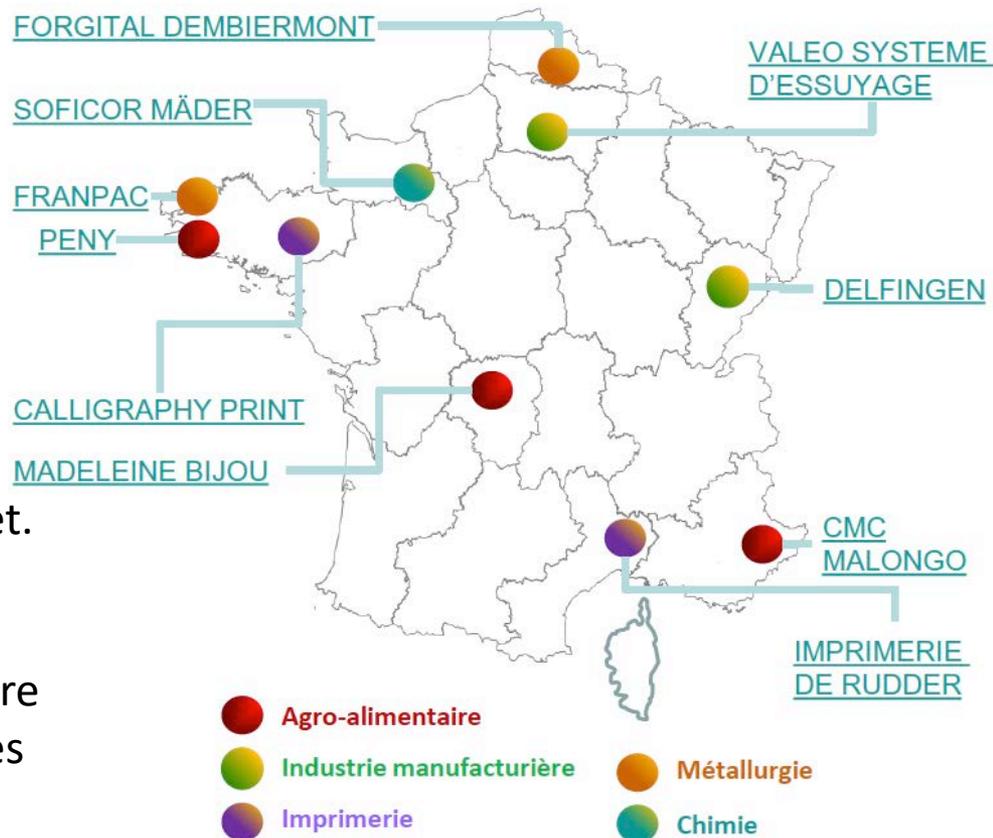
## Retours d'expérience

*Expérimentation menée par l'ADEME en 2011 auprès de 10 entreprises*

La facture du prestataire déchets (gestion externe) représente **moins de 7%** du coût complet des déchets  
→ **Il manque 90 % du coût total des déchets**

La mise en œuvre de la méthodologie MFCA a permis 80% d'économie par la réduction ou le recyclage de matière ou d'emballage **en amont** de la phase de production du déchet.

Les étapes du process sur lesquelles les entreprises doivent agir en priorité pour réduire leurs pertes ne sont souvent pas celles qu'elles croyaient.



### *Expérimentation menée par l'ADEME en 2011 auprès de 10 entreprises*

Une organisation claire et un soutien de la direction sont nécessaires afin d'assurer la bonne participation de tous .

La méthode implique diverses fonctions et services de l'entreprise :

- Production
- Achats
- Comptabilité
- HSE, etc.

En moyenne, la charge de travail globale est estimée à 6 jours répartie entre le chargé de projet désigné par l'entreprise qui identifie les données nécessaires avec le cabinet de conseil, et les représentants des différentes fonctions qui collectent les données .

*Cette méthode s'adresse plutôt aux entreprises de production qui quantifient déjà leurs pertes matières .*

*A partir de juin 2017*

**Accompagnement individuel pour l'entreprise par un cabinet de conseil spécialisé :  
13 jours d'étude en 4 étapes**

Diagnostic permettant de définir les besoins et attentes de l'entreprise

Élaboration et définition du projet adapté à l'entreprise (moyens humains, périmètre d'étude, etc.)

Accompagnement et déploiement de la méthode dans les entreprises : collecte et traitement des données

Mutualisation des résultats : synthèse de l'action menée, présentation des résultats, et identification des solutions envisageables

*A partir de juin 2017*

## Action transversales de communication, valorisation et transférabilité

1 journée intégrant les témoignages d'entreprises est prévue pour diffuser les bonnes pratiques et valoriser la méthodologie

### Coût de la prestation\*

|                                    |             | Paiement >  | 1er paiement -<br>facture         | 2nd paiement -<br>facture              | 3ème paiement -<br>facture      | Montants de la<br>prestation à<br>charge de<br>l'entreprise | Montants de la<br>subvention<br>ADEME (TVA non<br>applicable) |
|------------------------------------|-------------|-------------|-----------------------------------|--|---------------------------------|---|---|
| Coûts totaux (avant<br>subvention) |             | Échéances > | à la signature de<br>l'engagement | à la fin de la phase 1<br>(diagnostic) | à la fin de<br>l'accompagnement |   |   |
| HT                                 | 12 486,90 € |             | 1 800,00 €                        | 3 200,00 €                             | 1 243,65 €                      | 6 243,65 €  | 6 243,25 €  |
| TTC                                | 14 984,28 € |             | 2 160,00 €                        | 3 840,00 €                             | 1 492,38 €                      | 7 492,38 €  |   |

*\*L'aide financière de l'ADEME est directement intégrée au prix.*

# MFCA

## Intégrer l'action collective

### Contact

*Sandra Duquesne*  
*Chargée de projets Elastopôle*  
[nantes@elastopole.com](mailto:nantes@elastopole.com)  
*Fix : 02 28 44 36 65*  
*Mob : 06 88 13 00 78*

### ***Pour aller plus loin :***

[Fiche méthodologie](#) de l'Ademe  
[Formation MFCA](#) organisée par l'Ademe